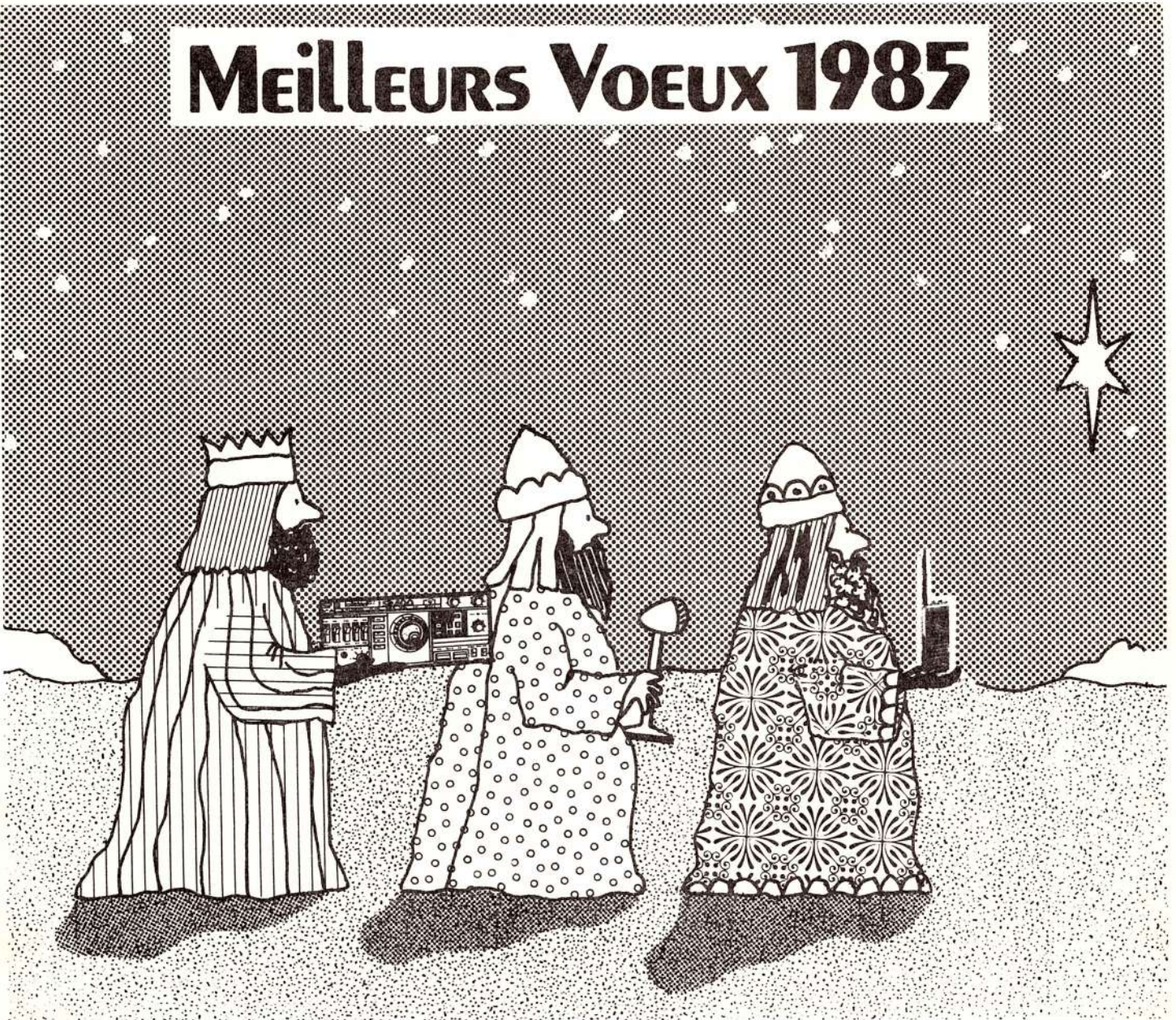


circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

MEILLEURS VOEUX 1985



PROCHAINE ASSEMBLÉE

LUNDI LE 7 JANVIER 1985 (voir p. 4)

circuit

Janvier 1985 Vol. I, No.4

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1984-85

EXECUTIF

Président:

Carl Galipeau VE2 GLQ

Vice-Président:

Pierre Brassard VE2 GNV

Secrétaire:

Bertrand Leblond VE2 GNY

Trésorier:

Yvan Fiset VE2 FHY

DIRECTEURS:

Réseau d'urgence:

Guy Bédard VE2 GLG

Cours Radio Amateur:

Léon Labrecque VE2 FGV

Rédaction du journal:

Paul Lamontagne VE2 GWI

Technique, ATV, RTTY:

Jean-Pierre Bédard VE2 BOS

Relations publiques:

Jean-Pierre Mercier VE2 FVM

Réseau 2 mètres VE2 CQ:

Yves Constantin VE2 GWY

Activités Radio Amateur:

Michel Landry VE2 MY

Recherchiste:

Marc Lamontagne VE2 GLR

c.p. 2341 Québec, Qué. G1K 7P5



sommaire

Editorial	3
Ordre du jour assemblée mensuelle ...	4
Procès-verbal assemblée 84-12-03	4
Mot du président	5
Réseau d'urgence	6
Cours radio amateur	6
Technique ATV et RTTY	7
HF	8
Les activités radio amateur	10
Réseau 2 mètres VE2 CQ	10
Il nous semble... ..	11
Prochain examen Min. Comm. Canada....	11
QSO avec l'exécutif	12
Vite, ça presse!	13
Merci SWL 142	13
Prompt rétablissement	14
Relations publiques	14
Au fil du temps	15
Trésorerie	15

éditorial

Les années se succèdent, mais ne se ressemblent pas. 1984 aura été une année exceptionnelle pour le Club Radio Amateur de Québec. La station VYØV "Québec 1534-1984" et "La visite papale" auront été les dominantes de nos activités.

Que nous réserve 1985?

Secret de Polichinelle! Par contre, certains de vos directeurs sont à concocter des projets qui ne vous laisseront pas indifférents.

Dans quelques jours, les maisons vont s'illuminer; les chants vont fuser de partout; la bonne chère s'étalera à profusion et les réunions de famille seront marquées au coin de la gaieté et de la bonne humeur.

Si d'une part on ignore ce que nous réserve l'avenir, d'autre part on peut toujours essayer de l'influencer en formulant pour vous et pour ceux qui vous sont chers, des vœux qui feront que 1985 sera BONNE ET HEUREUSE!

Que 1985 vous apporte joie et bonheur! Que vos projets se réalisent! Que vos activités radio amateurs s'amplifient tout en souhaitant que les conditions s'améliorent. D'ailleurs vous pourrez lire, dans ce numéro, un excellent article de notre ami Guy VE2 AOO, qui traite du sujet d'une façon assez humoristique.

L'année qui débute semble vouloir prendre un virage assez marqué. Si on se donne la peine de lire quelques articles de fond, du présent numéro, il faudra reconnaître que d'aucuns de nos membres sont en très bons termes avec les mots "initiative" et "nouveau".

Vous êtes cordialement invité à notre prochaine assemblée mensuelle du 7 janvier 1985, pour l'échange des vœux à l'occasion de la nouvelle année. Nous aurons comme conférencier, un militaire chevronné doublé d'un radio amateur de longue date, Gérard (Gerry) Paquet VE2 AW, adjudant-chef dans les forces armées canadiennes. Cette rencontre s'annonce des plus pétillantes et des plus amicales.

A bientôt!

Paul Lamontagne VE2 GWI
rédacteur en chef

ordre du jour

Vous êtes, par la présente, cordialement invité à l'assemblée mensuelle du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu, LUNDI le 7 JANVIER 1985, à 19h30 au club "Les Ailes Québécoises" situé à l'aéroport de Québec.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres: indicatif et prénom
3. Adoption du procès-verbal de la réunion des membres du 3 décembre 1984. Celui-ci est publié dans les pages de ce journal.
4. Rapport du trésorier
5. Affaires courantes: Rapports des directeurs, s'il y a lieu.
6. Affaires nouvelles
7. PAUSE
8. CONFERENCIER:
Gérard (Gerry) Paquet VE2 AW
Adj.-chef, 71e groupe de communication
Base St-Hubert
"Les Forces Armées et les communications nordiques"
9. Tirage des prix de présences
10. Clôture de la réunion

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY

procès

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 3 NOVEMBRE 1984 AUX AILES QUEBECOISES, AEROPORT DE STE-FOY, QUE.

La réunion est ouverte à 20h02 minutes par le président Carl Galipeau VE2 GLQ qui s'excuse auprès de la salle pour la situation de panne électrique qui prévaut, à cause du mauvais temps à l'Ancienne-Lorette. Profitant de ce moment, Carl remercie grandement les gens qui se sont déplacés afin que cette réunion ait lieu; il passe ensuite à l'appel des membres. La salle est au nombre de 30 membres, faisant donc état de quorum.

Rapport du Secrétaire: Il est proposé par Yvon Lachance VE2 YO, secondé par Charles Tardif VE2 EPF que le procès-verbal de l'assemblée mensuelle de novembre soit adopté tel que paru au journal de novembre.

Rapport du Trésorier: C'est alors à Yvan Fiset VE2 FHY de nous entretenir sur les finances du mois, soit du 1er au 30 novembre. Au chapitre des revenus, voici les chiffres: Cours \$107. - Cotisation \$403. - Bottin \$78. - Autres \$5. - totalisant \$593. et ce en ignorant un compte à percevoir pour les cours du jeudi de \$2,151. Les dépenses, elle, totalisent \$1,345. réparties ainsi: Location de salle \$50. - Poste journal \$114.40 - Journal (photocopies) \$3.33 - Cours \$1,046.38 - Autres (système P.A. \$29.36 magnétocassette \$76.28 et divers de \$25.97 en immobilisation. Somme toute, la trésorerie accuse un déficit de \$752.72 lequel sera compensé par le compte à recevoir précédemment mentionné. Le solde en banque à la fin du mois est donc de \$3,415.64 et le Club possède 178 membres.

Affaires courantes - Rapports des directeurs:

-verbal

Pierre Brassard VE2 GNV fait la remarque qu'il est très important de ne pas utiliser les fréquences de liens téléphoniques afin de faire des appels d'affaires. Pour ces derniers, le 600 ohms demeure l'appareil tout désigné, si on veut ne pas avoir de problème et ainsi entacher notre réputation et notre éthique.

Léon Labrecque VE2 FGV à son tour, nous entretient du "Salon des Passe Temps". Celui-ci nous dit que ce fût un succès de par l'intérêt manifesté pour le kiosque et l'affluence qui a rapporté quelques 77 noms de personnes intéressées à recevoir des informations additionnelles. Léon en profite pour remercier grandement tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à ce Salon. Il assure que le Club n'en est pas à sa dernière participation à une telle activité qui rapporte au Club.

Carl Galipeau VE2 GLQ nous apprend que le répertoire n'est pas tout à fait prêt et qu'il sera remis sous peu, soit à l'assemblée de janvier. De plus, Carl nous fait part que le comité de refonte des règlements ne va pas bien, ajoutant qu'il n'y a que trois intéressés. Malgré tout, Carl nous promet que le tout se réalisera quand même, intérêt ou pas. Le bureau de direction, ainsi que les trois mandataires, en les personnes de Yvan VE2 FHY, Marc VE2 GLR et Bertrand VE2 GNY, Robert VE2 GHV ayant dû se retirer, verront à mener à bien ce dossier.

Suite à cela, Carl nous fait part de la correspondance. Celui-ci nous lit la lettre-réponse que le ministère des Communications a envoyée aussi à Michel Montpetit VE2 WP directeur de l'information à CJRP informant ce dernier qu'il ne lui était pas possible de se retenir les services d'amateurs lors de tempêtes de neige,

(suite page 14)

mot du président

Chers amis(es)

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter santé, bonheur et prospérité tout au long de 1985. Nous avons tous des projets personnels que nous espérons réaliser et je vous souhaite de les réaliser et de satisfaire vos ambitions durant cette année.

Quant à nous, au CRAQ, nous avons aussi certains projets que nous espérons réaliser durant le reste de notre mandat et nous vous en ferons part au fur et à mesure que les événements se dérouleront. Certains directeurs sont à préparer d'intéressants projets. Entre-temps, si vous en avez à nous proposer, nous sommes toutes ouïes - toutes oreilles.

Puisque nous sommes sur le sujet des projets, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont, de près ou de loin, collaborer à la réalisation - et par le fait même contribuer à la réussite - du kiosque CRAQ/RAQI lors de la tenue du Salon des Passe Temps 1984. Ce salon aura sûrement aider à assurer la relève et la continuité de votre passe-temps préféré. Le temps nous permettra d'évaluer plus précisément les retombées de cet événement.

Assez parlé du futur, parlons maintenant du présent. Depuis le début de nos activités cette année, le CRAQ tient ses assemblées mensuelles au club "Les Ailes Québécoises". Les avis semblent partagés, quant au choix de l'endroit.

Soulignons en passant que ce choix avait été fait unanimement à une assemblée régulière. Afin de permettre à tous, de reformuler leur préférence, nous effectuons ce mois-ci, un autre sondage dans ce sens. Vous trouverez d'ailleurs, au début de ce journal, un bulletin que vous voudrez bien remplir et nous remettre à la prochaine assemblée du 7 janvier 1985. Vous pouvez nous le faire parvenir aussi à notre casier postal 2341, G1K 7P5.

Sincèrement!



Carl Galipeau VE2 GLQ
président

RÉSEAU D'URGENCE

Tout comme l'année qui débute, le CRASUQ fait son apparition dans le cadre du Club Radio Amateur de Québec.

CRASUQ (Corps-Radio-Amateur-Service-d'Urgence-de-Québec) met un guide des procédures de communications en mesures d'urgences, à la disposition des volontaires du réseau.

Bien entendu, ce manuscrit se veut un préambule, une forme d'aide-mémoire, une référence, car nous n'avons pas la prétention de montrer aux amateurs chevronnés, la façon d'opérer une station radio. Cependant, dans notre situation, il est important d'uniformiser (standardiser) les communications afin d'obtenir un maximum d'efficacité et de rapidité lors d'une intervention.

En plus, une période d'information, (briefing) sur la structure du réseau d'urgence, est offerte aux membres du CRASUQ. Je voudrais que chacun se propose d'y participer, puisque le succès de notre réseau dépend du sérieux que vous y mettez. Nous profiterons de cette première rencontre pour dresser la liste des membres et simuler une pratique de situation d'urgence.

Permettez-moi, en terminant, de souhaiter à toutes et à tous, UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1985.

Guy Bédard VE2 GLG

COURS radio amateur

Nous voici en plein "l'temps des Fêtes" N'oubliez pas, chers amis, que la modération a bien meilleur goût! Je vous souhaite en mon nom personnel et au nom du CRAQ une merveilleuse année 1985 et tout ce que vous désirez... qui sera bon pour vous.

Pour ce qui est de mon cadeau, je l'ai déjà reçu. Eh! oui. Le "Salon des Passe Temps 84" vient de se terminer. Ce fut un succès sur toute la ligne. C'était une première pour notre Club et non une dernière occasion pour faire connaître la Radio amateur.

Sur le plan "exposure" les radio amateurs se sont souvent fait valoir en plusieurs occasions au cours de 1984. Le Carnaval mis à part et toutes les autres sorties que nous avons effectuées, il y a eu: "Québec 84 avec VYØV", la visite "Sa Sainteté le pape Jean-Paul II" et notre kiosque "Salon des Passe Temps 84"

Tous ces efforts qui ont été accomplis par le CRAQ, en collaboration avec RAQI et la Protection Civile, n'ont pas été vains. Beaucoup de gens ont vu les radio amateurs à l'oeuvre et constaté les services qu'ils peuvent rendre à la communauté. Ceci aura un effet bénéfique pour nous, car ces mêmes gens désireront, dans les mois à venir, joindre nos rangs et par le fait même, générer un effet d'entraînement; plus de personnes qui suivent nos cours de formation, plus de personnes deviennent membres de notre club; par le fait même, plus de personnes pour utiliser les bandes amateur qui sont souvent silencieuses!

Le kiosque du CRAQ au "Salon des Passe-Temps 84" fut un réel succès, comme je l'ai mentionné plus haut. Mais croyez-moi, ça ne s'est pas fait tout seul! Il y a eu beaucoup de collaboration. A toutes ces personnes et à tous ces organismes, je dis merci! mille fois! Entre autre:

RAQI région 03: cassette vidéo de Jacques Marcoux VE2 FVO. Dépliants et support financier.

ARCO impression: Vidéo VHS de Bert Gosselin.

Téléviseur Hitachi de Jean-Pierre Bédard VE2 BOS

• Base de la tour de F.-X. Lamontagne Inc. par M. Roger Lamontagne.

• Radios VHF et HF de Communication 3J par Jean-Charles Milhomme VE2 ON.

Véhicule de transport de la Protection Civile par Michel Lavallée VE2 MJ

Cartes QSL de Claire Bell VE2 DDR.

Les antennes VHF de Danny Bélanger VE2 EBK.

Mille mercis aussi à ceux qui ont fourni leur temps, leurs bras et leur coeur:

Carl	VE2 GLQ	Bertrand	VE2 ADL
Michel	VE2 GLY	Roger	VE2 HCO
Paul	VE2 GWI	Jacques	VE2 FVO
Gérard	VE2 GWH	Bernard	VE2 FVB
Thomas	VE2 GNT	André	VE2 FTE
Roberto	VE2 GHG	Lise	VE2 FHT
Guy	VE2 GLG	Yvan	VE2 FHY
Bertrand	VE2 GNY	Harold	VE2 ELN
Pierre	VE2 GNV	Lise	VE2 EPL
Bernard	VE2 GWB	Dany	VE2 EBK
		Claude	VE2 SR

J'espère avoir oublié personne; si cela était, je m'en excuse et faites-moi le savoir. Je prendrai les mesures nécessaires pour corriger l'oubli, dans le prochain numéro de CIRCUIT. Merci aussi à tous ceux qui sont venus nous visiter au kiosque; ça nous a fait plaisir de vous saluer et cela nous a permis de connaître de nouveaux visages.

Pour couronner le tout, nous avons recueilli 77 noms de personnes intéressées à suivre notre cours qui débutera en février. Ils ne s'inscriront pas tous, mais si seulement la moitié le font, ce sera un succès inespéré. JOYEUSES FÊTES À TOUS ET À TOUTES!

Léon Labrecque VE2 FGV

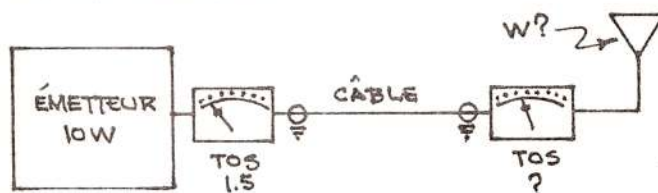
technique atv rtty

Voici pour cette fois, un petit QUIZ.

Vous avez un émetteur 2 mètres, qui a une puissance de sortie de 10 watts.

Vous insérez un pont d'ondes stationnaires (SWR) à la sortie de l'émetteur et vous mesurez un taux d'ondes stationnaires de 1.50 ou un retour de .4 watt.

Le câble entre l'émetteur et l'antenne, qui est un ground plane, est 100 pieds de RG8 ordinaire:



Les questions sont les suivantes:

1. Quel est le taux d'ondes stationnaires à l'antenne même?
2. Quelle est la puissance effectivement radiée par l'antenne?

Les réponses dans le prochain numéro de CIRCUIT.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE à tous(tes)

Jean-Pierre Bédard VE2 BOS



BUR.: (418) 647-1000
RÉS.: (418) 871-0260

Léon Labrecque

REPRÉSENTANT

GEOFFRION, LECLERC INC.

425, ST-AMABLE
SUITE 1600
QUÉBEC G1R 5E4

III

LA LOI, C'EST PRESQUE LA LOI !

Comme vous tous, il m'est arrivé de lire les publications du ministère des communications, visant la loi sur la radio. Ce n'est pas tellement par vocation, mais plutôt pour pouvoir passer mes licences que je l'ai fait. En dehors de cela, cependant, il y a des raisons importantes qui ont poussé le législateur à faire cette loi. Ce sont ces raisons qui, par la suite, se sont traduites par les lois et règlements que nous connaissons tous.

Quand j'étais à la petite école, la seule loi qui comptait vraiment était celle de pouvoir tout faire, à condition de ne pas être pris. Malheureusement, cette attitude est répandue parmi beaucoup de gens, qui pourtant ont quitté l'école depuis fort longtemps. En se tenant à cette façon de penser, il devient difficile, pour ne pas dire impossible, de comprendre la partie de tel ou tel règlement. Il résulte de cela, que les autorités se voient souvent forcés d'appliquer les règlements à la lettre, sans tenir compte de dispositions particulières, ou de cas spéciaux. Cela entraîne inévitablement un abus apparent de la part des autorités et une insatisfaction de la part des intéressés.

Fort heureusement pour nous, il existe aussi d'autres gens qui se gouvernent de façon à respecter les principes généraux qui forment la base de ces règlements. Dans le premier cas, l'intéressé suit la lettre de la loi en autant qu'une punition quelconque vienne le forcer à le faire. Dans le second cas, l'individu suit la loi parce qu'il considère que celle-ci est une conséquence directe d'un principe social ou

moral qui est désirable. Ainsi, on s'arrêtera à un signal d'arrêt, non pas de peur de récolter un billet, mais bien parce que l'on reconnaît l'intention évidente de ce règlement à promouvoir la sécurité routière. Je crois que le second comportement est infiniment plus désirable que le premier, car il permet la contestation constructive.

En effet, c'est avec pleine connaissance que l'individu pourra alors décider de ne pas suivre la loi, si selon lui, cette loi va à l'encontre de principes sociaux qu'il juge inacceptable. Le cas du Dr Morgentaler illustre bien cette attitude. Je crois que, en ce qui nous concerne, la loi et les règlements visant la radio amateur sont parmi les plus flexibles que je connaisse. C'est précisément parce qu'il y a un examen de compétence que nous sommes autorisés à disposer d'une très grande latitude vis-à-vis de l'emploi des ondes.

En effet, il nous revient de nous maintenir à l'intérieur de bandes de fréquences et de modes de transmission sans qu'un inspecteur vienne cogner à notre porte à tous les trois mois, comme c'est souvent le cas de stations commerciales qui pourtant ne peuvent opérer que sur une fréquence. Un regard rapide sur le tableau d'allocation des fréquences (fourni sur demande par le ministère) nous dévoile la grande largesse d'utilisation permise aux amateurs. L'espace d'opération est si grand, qu'il est, en grande partie, sous utilisé. Cette inefficacité croît avec la fréquence et certaines stations commerciales nous envient beaucoup les portions UHF qui demeurent inoccupées.

On comprendra alors facilement le principe qui veut qu'aucune opération à caractère commerciale ne peut être envisagée sur les bandes amateurs. Pensez donc, nous payons 13,00\$ par année pour notre permis. Allez donc demander à Motorola la petite note d'opération qu'ils doivent payer: c'est sans commune mesure. Le mot ici c'est la compétition déloyale entre deux privilèges inégaux. Dans cette optique, je comprends fort bien la réponse négative faite récemment à une station radiophonique qui nous

avait proposé une collaboration au service "urgence neige". Avoir accepté, mettait en cause un service commercial de communication dont les services n'auraient pas été retenus à cause de la coopération bénévole des amateurs. Cette décision est peut-être décevante pour certains, mais elle s'inscrit très bien dans une interprétation de l'esprit de la loi.

Et que penser du marché aux puces? Selon le règlement c'est interdit. Il y a en effet une transaction commerciale en cours. Pourtant, l'exercice est toléré et est même devenu une tradition. Selon moi, la réponse vient encore de l'esprit des lois. La vente de matériel spécialisé, sur les ondes, ne peut pas entrer en compétition déloyale avec un autre média, parce que tout le marché est uniquement chez les amateurs et personne d'autre ne fait ce genre de puces. Mais, si vous essayez de vendre une automobile, un réfrigérateur ou autre, le service devient déloyal car il compétitionne avec les annonces classées et la réclame publicitaire. De la même façon, l'usage des relais autopatch, quoique généralement répandu n'est pas un droit absolu, mais bien une extension naturelle du caractère expérimental de la radio amateur. Il est très facile d'abuser de ce service et ainsi de porter ombrage aux services commerciaux de même nature. Mais, le bon sens de l'opérateur lui permet facilement de faire la différence entre l'application personnelle ou commerciale de sa communication.

Un autre principe de notre hobby, veut que les échanges soient clairs et non pas secrets. Il existe déjà plusieurs codes en usage qui ne sont pas secrets: le CW, ASCII BEAUDOT, les codes Q et QN, pour n'en nommer quelques uns. Récemment, on tente, et ce n'est pas la première fois d'ailleurs, de conclure des parties d'échecs sur les ondes. La question est intéressante. S'agit-il d'un code secret ou non. Celui qui ne connaît pas les échecs peut le penser. Je pense cependant que ce code n'est pas secret en autant que l'utilisateur exprime clairement la nature de son jeu. Il serait intéressant alors, de lancer des tournois d'échecs, une activité qui pourrait être

parrainée par notre club, en autant que le ministère en permette l'usage. La décision des usagers de se restreindre aux échanges en direct, pour le moment, est selon moi respectable. Ceci laisse le temps au ministère, de statuer sur la valeur de cette activité. A ce propos, l'exécutif du club est prêt à entreprendre des démarches en autant qu'il y ait une demande des membres concernés. D'ici là, le respect de l'esprit de la loi nous pousse à interdire, au nom du club, les parties d'échecs sur les relais de notre région.

Il m'est également venu à l'idée, et vous m'en excuserez peut-être, de constater d'autres situations qui font de légères entorses à la loi, tout en respectant l'esprit de la loi. Combien de fois, en visite chez un copain amateur, n'avons nous pas utilisé nos lettres pour opérer sa station? Cette pratique est illégale, mais pas vraiment nuisible. La confusion provient de ce que l'amateur considère les lettres d'appel comme étant "ses" lettres qui doivent donc le suivre partout. En réalité, les lettres d'appel appartiennent à la station et doivent y demeurer, même si on est mobile ou portable. Imaginez-vous que vous empruntiez l'auto d'un de vos amis. Allez vous alors changer les plaques de son auto pour pouvoir y mettre les vôtres? Si vous le faites, il y a fort à parier qu'une accusation de vol et de recel vous soit servie par la police. Non, les lettres VE2 appartiennent à la station tout autant que les plaques de notre auto. Ah! oui! Au fait si on a des plaques VE2 alors? Il me semble que si on est prêt à utiliser nos lettres chez le voisin, ne devrions nous pas ...

Je crois avoir clairement démontré que les lois qui régissent la radio amateur sont généreuses. Dans tous les cas que je connais, un litige n'a jamais été résolu en appliquant bêtement les règlements, mais bien en regardant dans l'esprit des lois. Il en résulte une grande souplesse d'application des règlements et un taux de plaintes minime ou nul du ministère à notre égard. J'ai montré que les règlements étaient tantôt respectés entièrement, et, dans d'autres cas légèrement "accrochés" sans pour

autant s'attirer les foudres de Jupiter. Cela vient de l'attitude de la gent radio amateur de se fier beaucoup plus à leur bon sens dans la pratique de leur passe-temps. De grands changements dans la radio amateur sont à venir et des négociations avec les législateurs seront nécessaires de façon à ajuster la partie de notre passe-temps selon les nouvelles exigences des communications par satellite ou cellulaires. Notre bon sens y apportera beaucoup plus qu'une attitude antagoniste.

Etes-vous d'accord, un peu, pas du tout, à la folie...? Ce journal, malgré l'opinion de certains, accepte sans réserve les commentaires des membres sur tout sujet ou opinion. Ce que j'ai écrit ici est mon opinion et ce n'est sûrement pas la seule dans ce club. Je vous invite à me répondre; il y a de la place.

Pierre Brassard VE2 GNV

les activités RADIO AMATEUR

Comme par les années passées, le CRAQ est encore une fois sollicité de la part du Carnaval de Québec, pour collaborer à la bonne marche de ses activités.

Ainsi donc, on prévoit déjà la Soirée de la Bougie et les 2 Parades.

Je réitère donc ma demande du mois passé, en ce qui a trait à la quarantaine de volontaires pour cette soirée de la Bougie.

En terminant, je profite de cette occasion pour souhaiter à tous(tes) ainsi qu'à vos familles une BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

Michel Landry VE2 MY

réseau 2 mètres VE2 CQ

Dans le but de créer un registre des stations qui se sont méritées des certificats de présences au réseau VE2 CQ, nous faisons paraître, ce mois-ci, une liste des amateurs qui ont reçu un certificat de présence. Si cette liste s'avère incomplète, nous vous prions d'en informer le responsable.

<u>Stations</u>	<u>50</u>	<u>100</u>	<u>250</u>	<u>présences</u>
VE2 FVL		x		
VE2 GHL	x			
VE2 GH0	x	x	x	
VE2 GHS	x	x	x	
VE2 GHV	x	x	x	
VE2 GLR	x	x	x	
VE2 GLS	x			
VE2 GLX		x		
VE2 GLY	x	x	x	
VE2 GNY	x	x	x	
VE2 GWB		x		
VE2 GWD	x			
VE2 GWE	x			
VE2 GWG	x			
VE2 GWI	x	x	x	
VE2 GWL	x			
VE2 GWO		x	x	
VE2 GWP	x			
VE2 GWY		x		
VE2 LG	x			

Yves Constantin VE2 GWY



BEAUCHEMIN-BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.
2815 boul. Laurier, Ste-Foy G1V 4H3
Tel (418) 659-3860

PAUL BEAUCHEMIN

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RESIDENTIELLE, AUTOMOBILE, VII

Il nous semble...

Que nous réserve 1985, dans le domaine de la communication par radio?

Un simple regard sur le tableau des taches solaires (CQ, déc. 1984 p. 112) révèle un pronostic sombre. En effet, le 21e cycle solaire a débuté en juin 1976, avec un chiffre arrondi de 12 taches et un pic de 165 en décembre 1979; il prendra fin avec une valeur projetée de 10, en juin 1987.

Les familiers du DX se souviennent des conditions exceptionnelles rencontrées en 1979; par ailleurs, ils ont sans doute remarqué la difficulté croissante d'établir des contacts avec les pays éloignés, depuis quelques mois. On prévoit que le 10 mètres sera inactif, après le sursaut de décembre 1984.

En principe, le 22e cycle solaire nous reporte à 1989, pour des conditions ionosphériques convenables. Mon XYL, qui compte encore sur ses doigts, dirait que cela signifie quatre ans de disette...

Ce qu'il ne faut pas faire: paniquer, vendre le fourbi dans un marché aux puces, se faire hara-kiri, reprendre le CB etc, et notamment.

Ce qu'il faut faire: réfléchir. A quoi s'occupaient nos aïeux, entre deux guerres? Ils dérouillaient leurs armures et fourbissaient les armes. Si vous m'en croyez, voilà l'essentiel de notre programme, au chapitre de la radio amateur, pour les quatre prochaines années: nettoyer la station, refaire le câblage, vérifier l'équipement, compléter l'établi, construire, pratiquer le morse, apprendre quelques rudiments d'une langue étrangère, préparer une licence supérieure, renouer avec nos voisins du sud, participer aux activités du Club...

J'en passe, et des meilleures! Quand vous aurez fait tout cela, s'il vous reste du temps, priez pour que les stations "perroquet" ne soient pas encombrées 24 heures sur 24. (à suivre)

Guy Trotier VE2 AOO

EXAMEN

Les S.W.L. qui préparent une première licence, ainsi que les radio amateurs, qui désirent accéder au statut de la licence supérieure, doivent manifester leur intention au Ministère Communication Canada, un mois avant la tenue de l'examen.

Celui-ci se tiendra le:

MERCREDI le 13 FÉVRIER 1985

L'endroit vous sera indiqué sur l'accusé de réception que l'on vous fera parvenir quelques jours après la réception de votre demande.

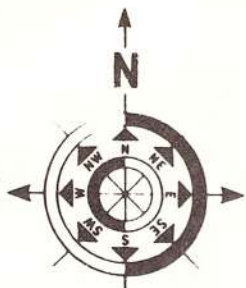
NOTE

NDLR. N'oubliez pas de remplir le coupon SONDAGE inséré au début du présent numéro de CIRCUT. Ce sondage, comme vous le savez, est commandé par l'incertitude de quelques uns, quant au choix de l'endroit où tenir nos réunions mensuelles.

Alors! VOTRE choix est important pour VOUS. Celui ou celle qui s'abstient de le faire, donne son droit à un autre.

QSO

avec l'exécutif



J'ai survécu à une rencontre du troisième type! C'est toute une rencontre en effet que j'ai eu avec le grand "sec". (sec = secrétaire)

Bertrand Leblond, VE2 GNY! Quel personnage! Des plus volubiles. Qui sait nous étourdir avec ses nombreux jeux de mots colorés et subtils. Comment faire, pour résumer en un court article, une rencontre qui dura près de cinq heures?

Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre un bachelier qui travaille dans un grand magasin. Notre Grand New Yorkais (GNY) est à l'emploi de Sears, depuis sept ans. Les différents rayons se sont succédés de la mode masculine aux sports; de la gérance de la réception au service à la clientèle et du crédit; pour être enfin affecté au rayon de la quincaillerie.

Sa grande volubilité, lui vient peut-être de ses dix-sept années d'études, qui se sont terminées par l'obtention d'un bacc. en géographie, option aménagement du territoire. Bacc. obtenu après avoir remis un travail si volumineux, qu'il aurait pu servir pour une thèse. Malheureusement, les postes ne sont pas légion dans son domaine. Il demeure tout de même au courant des développements, en étant membre de l'AGQ (Association des géographes du Québec). Il est aussi membre du comité consultatif d'urbanisme de Lévis.

Bertrand a obtenu son certificat de radio amateur en août 1982, après avoir été l'élève (docile?) de MM Harold VE2 ELM et André VE2 GEH au Cégep Lévis/Lauzon. On ne peut l'entendre que sur 2 mètres. Son logis ne se prêtant pas, à l'installation d'équipement HF. Il est aussi actif dans d'autres domaines. Il possède, entre autre, une importante collection de disques et il pratique un peu de sport.

Il a complété, l'été dernier, un projet de plusieurs années, afin de remettre à l'état neuf, une Camaro '69. La voiture est entièrement originale et la plupart des pièces utilisées sont neuves.

Bertrand en est à sa dernière année, dans un mandat de 2 ans, comme secrétaire. Ce qui lui tient le plus à coeur, ces temps-ci, c'est de mettre sur pied les archives du club; avoir un secrétariat mieux organisé. Le Club Radio Amateur de Québec existe depuis 1926; pour Bertrand, il serait important d'avoir des archives et des souvenirs de l'existence du club. Ce regard sur le passé, permettrait de voir si le club progresse. Il aimerait bien, aussi, que le 60ième anniversaire soit souligné de façon spéciale. Il a d'ailleurs quelques projets en tête, dont vous entendrez parler sous peu.

Voilà, c'est bien court pour résumer tout ce que j'ai appris sur notre grand "sec". Je vous reviendrai le mois prochain comme à l'habitude. Je profite de l'occasion, pour souhaiter à tous un JOYEUX TEMPS DES FETES!

Meilleurs 73!

François Levesque VE2 GLU



Jean-Marc Emond inc.

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES
INDUSTRIEL-COMMERCIAL
(418) 529-5774

383, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, P.Q. G1L 2V1

...pour les PROs
de l'électronique

Vite, ça presse!

Les liaisons téléphoniques, pour les amateurs et par les amateurs.

Sans doute, il vous est arrivé d'entendre des pseudo-amateurs faire des liaisons téléphoniques (phone-patch) de façon suspecte ou douteuse. Voici quelques exemples.

COMMENT? Pas d'identification au début. Pas d'identification à la fin. Identification suspecte (le pirate lance un quelconque indicatif la bouche fermée). Il se nomme en même temps qu'il émet le "tone" de fermeture; donc vous vous imaginez très bien que l'indicatif est littéralement noyé sous le "tone" très puissant.

QUAND? Le soir tard. Le matin à bonne heure. Le jour, durant la semaine, puisque c'est une période très peu achalandée et par le fait même, très peu surveillée.

OÙ? Sur les répéteurs VE2 RCQ, VE2 SRC.

POURQUOI? Procédure trop facile. Procédure trop connue. Procédure trop vieille. Procédure vétuste, désuète et dépassée.

Messieurs les directeurs, il est important d'intervenir. VITE, CA PRESSE!

Nous avons fourni labeur et sacrifices, afin de se doter d'une licence radio amateur. Ne laissons pas les pirates prendre la voie de la facilité. Ceci équivaut à se faire rire en pleine face, par ces indésirables. Agissons au nom de notre intégrité.

A mon avis, les répéteurs VE2 SRC et VE2 RCQ sont des proies beaucoup trop faciles et surtout, beaucoup trop utilisées à des fins de pirateries.

Il existe un répéteur qui cependant mérite d'être cité en exemple, puisqu'il fait preuve de prudence, de prévenance et d'originalité, concernant le code d'accès pour la liaison téléphonique. C'est VE2 RQR. Il est prémuni contre la piraterie.

Il est grand temps que VE2 SRC et VE2 RCQ emboîtent le pas, et ce, dans les plus brefs délais, en utilisant une procédure du même genre ou similaire, afin que cesse cette violation de répétitrices aux mains de pirates.

Pour ma part j'encourage les amateurs à écouter ces deux répétitrices et à couper la ligne à quiconque ne se nomme pas ou ne se conforme pas correctement aux règles établies.

Lorsque nous avons des indicatifs d'appel, nous n'avons pas peur de nous identifier; alors faisons-le.

En attendant ces changements nécessaires, nommons-nous au début et à la fin d'une liaison téléphonique; sinon...

Michel Beaumont VE2 GLY

MERCI! SWL-142

NDLR. Dimanche, le 9 décembre 1984, tous les participants du cours Radio Amateur (section dimanche) ont été invités à prendre le lunch en groupe, à titre gracieux, au Restaurant Guy St-Germain, situé au centre d'achat Mail Cap Rouge, boul. de la Chaudière.

Nous avons été reçu princièrement: apéro, salade verte, consommé aux croustons, spaghetti sauce bolognaise, tarte aux pommes, digestif... Enfin tout le tralala! Grand merci à Guy, à sa gentille XYL, ainsi qu'à son "harmonique" qui ont assumé le service, tout au long du repas.

Guy! Tu sais bien faire les choses.

MERCI!

(suite de la page 5)

procès-verbal

dû au fait que le service d'amateur n'a pas le droit d'alimenter directement ou non les stations radiophoniques ou les services de presse, surtout que ces derniers possèdent leur propre système de communications radio et peuvent louer autant de mobiles ou de portatifs que n'en requiert la situation. Enfin, Carl nous fait part d'un bulletin de CARF concernant la possibilité prochaine d'une licence pour station novice dans le service d'amateur, laquelle simplifierait l'accessibilité à la licence d'amateur. De plus, il s'ensuit une discussion ouverte sur la possibilité de perdre des fréquences dans le service d'amateur, vu les pressions que font les commerciaux auprès du ministère.

Pause, il est 20h41 minutes.

Réouverture de l'assemblée à 20h54 minutes. Nous passons alors au tirage des prix de présences tout de suite, vu que le conférencier de ce soir n'a pu se rendre, en raison des mauvaises conditions de température ou autres. C'est Lise Gagnon VE2 FHT qui se mérite le billet de cinéma, alors que Donald Turner VE2 GEB ainsi que Michel Landry VE2 MY se méritent les coupons de \$5.00 du Coq Rôti.

La levée de l'assemblée se fait à 21h04 minutes, sur proposition de Pierre Gagnon VE2 FVT secondé par Charles Tardif VE2 EPF

Le Secrétaire
Bertrand Leblond VE2 GNY



Prompt rétablissement!

NDLR. Nous avons appris, tout dernièrement, qu'un de nos anciens présidents des années '50, Rosaire Nadeau VE2 GF, avait été sérieusement malade.

Il semble que la situation s'est améliorée ces derniers temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et attendons son retour sur l'air, le plus tôt possible.

Est-il nécessaire de rappeler à nos membres, que Rosaire VE2 GF a contribué largement à la formation de plus de 150 radio amateurs de la région? Un personnage comme VE2 GF ne laisse pas indifférent et notre club se félicite de le compter au sein de la communauté radio amateur.

Relations publiques



Jean-Pierre Mercier VE2 FVM

Au fil du temps...

Voici le souvenir du bureau de direction pour l'exercice 1963-64, sous la direction de notre bon ami Albert Duberger:

Président: Albert Duberger VE2 HB
Vice-Prés: Lionel Groleau VE2 LG
Secrétaire: Claude Brochu VE2 BIB
Trésorier: Allan Ford VE2 PF
Directeurs: Douglas Byrne VE2 OB
Jean-Louis Julien VE2 AJF
Alfred Ch. Blais VE2 OZ
J.-C. Bouchard VE2 AMK
Jacques Fortin VE2 AKE

Note: Tiré du livre des minutes de l'assemblée annuelle des membres, tenue à l'auditorium de l'Aquarium de Québec, le 18 septembre 1963.

NDLR. Nous attendons toujours la participation des membres, pour alimenter cette chronique.

Toutes informations, antérieures à 1960, seraient particulièrement appréciées. Tous sont les bienvenus, spécialement les amateurs seniors.

A bientôt!

Bertrand Leblond VE2 GNY



SÉRIGRAPHIE
VANIER

TÉL.: Bur.: 681-0526

332, AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC G1N 3Y2

CLAUDE CÔTÉ

POSTERS - DÉCALQUES - ÉCUSSENS - ETC...

trésorerie

...ou ses à-côtés!

1. La refonte de nos règlements.

Une lecture rapide de nos règlements nous force à admettre qu'une revision doublée d'une mise à jour s'impose.

Un comité est actuellement au travail et nous prévoyons présenter un projet d'amendement au printemps.

Si vous avez des commentaires ou suggestions à faire à ce sujet, ils seront sûrement bien reçus par VE2 GLR, VE2 GNY ou moi-même qui a la responsabilité du dossier.

2. La publication du répertoire 1985.

L'opération est en cours et je m'empresse de remercier le 1er collaborateur VE2 GEP Michel, qui nous a livré dans un temps record, la mise à jour de la liste des membres pour l'année 84-85.

Il est important pour un club, et pour ses directeurs en particulier, de pouvoir compter sur des gens qui n'hésitent pas à apporter leur contribution. Il ne faudrait pas, par ailleurs, qu'il soient si peu nombreux et qu'il en deviennent malheureux, à force de faire toujours appel aux mêmes...!

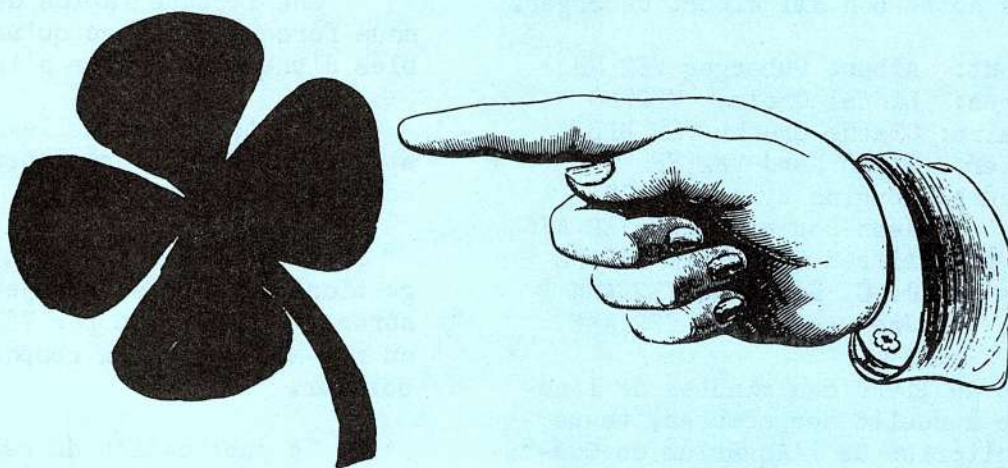
Ainsi, j'espère bien pouvoir profiter (dans le bon sens) de l'aide de d'autres membres pour mener à bien la publication du nouveau répertoire qui, si tout se passe bien, vous sera livré dès la réunion de janvier. Une raison de plus, pour ne pas manquer le rendez-vous mensuel.

A tous, MEILLEURS VOEUX pour une année 1985 remplie de ces joies, que seuls les radio amateurs peuvent connaître.

Yvan Fiset VE2 FHY

Ne jouez pas avec la chance

Communications 3J est là!



dépositaire:
ICOM,
YAESU,
DRAKE,
CDE,
HY-GAIN,
CUSHCRAFT...

COMMUNICATIONS 3J enr.
1438 St-Victor
Ancienne-Lorette (Qc)
G2E 3J9
Tél: (418) 871-3934

Jean-Charles VE2 On
Robert VE2 DUT